



M A I R I E
DE
LA CADIÈRE-D'AZUR

La Cadière-d'Azur, le 30 DEC. 2019

Préfecture du Var
DDTM
Service Agricole et Forêt
Mission Défrichement
Boulevard du 112 R.I.
CS 31209
83070 TOULON CEDEX

N/Réf. : DA/CHP

V/Réf. : affaire suivie par Régine POUZET

Lettre R.A.R. : 2 c 134 391 0737 0

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier du 30 octobre 2019, arrivé dans nos services le 06 novembre 2019, je vous informe que la commune n'a pas d'observations particulières, à formuler, sur l'autorisation de défrichement sur le site de La Barbarie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Pour le Maire,
L'adjoint délégué à l'urbanisme,
Daniel ARLON.

